

Le mot du maire

L'année 2020 se termine marquée par cette pandémie mondiale de Covid 19 qui relève de l'inédit pour la quasi-totalité d'entre nous, et qui pourtant est là et bien là!

Les mots justes pour la qualifier sont difficiles à trouver tant notre vie quotidienne (liens familiaux, vie scolaire, vie sociale, mobilité, accès au travail ou adaptation de son organisation, accès à la culture, aux loisirs...), a subi de modifications voire de bouleversements.

C'est à cette tâche que l'équipe municipale s'est attelée, en s'adaptant aux nouveaux besoins et en s'enrichissant de coéquipiers que sont les membres du Conseil Municipal des Jeunes - le CMJ -, nouvellement élus (octobre 2020). Cette nouvelle étape, née de l'engagement de l'équipe municipale, peut paraître banale, mais il n'en est rien ! Le sens de l'engagement des jeunes est très fort car il renforce l'effectivité de l'application des principes de démocratie participative de la collectivité tout en facilitant l'éducation civique et citoyenne de nos jeunes. Il se veut aussi le trait d'union entre les jeunes générations, enfants et adolescents, et les adultes en créant, construisant, enrichissant les liens intergénérationnels.

Proposer, échanger, suggérer, partager et agir dans le respect de tous et de chacun ne peut que nous aider à passer les moments difficiles et entrevoir le retour de jours meilleurs, avec la conscience que ceux-ci sont fragiles et dépendent de l'action adaptée de chacun d'entre nous et de nous tous.

Il est donc essentiel de conforter nos points d'ancrages pour, à défaut de certitudes concernant nos lendemains, s'assurer qu'aujourd'hui, l'échelon communal est le 1er recours pour écouter, entendre, reconforter, accompagner, et au final, contribuer à améliorer le quotidien en poursuivant la mise en œuvre du projet communal porté par l'équipe qui est restée très active durant ce second semestre.

Au-delà des informations administratives et pratiques utiles au quotidien vous trouverez dans ce journal, diverses informations en lien avec l'actualité communale et la synthèse des délibérations du conseil municipal concernant les thématiques suivantes :

- maintenance des équipements communaux et travaux réalisés et en cours,
- arrivée de petits commerces de proximité comme la poissonnerie créant, avec la fromagerie et le pizzeria, le marché du samedi soir,

- validation du projet de parc éolien « Ponty-Grand-Mareu »,
- adaptation des délégations d'un élu municipal pour raisons professionnelles,
- vote du budget communal sur la base des projets pour 2020 en articulation avec les données intercommunales, du budget annexe de transports scolaires et des tarifs communaux.

De plus, comme chaque semestre, une large part de ce journal est dédiée aux informations issues des associations communales et intercommunales. Elles ont eu à cœur de maintenir le lien entre leurs adhérents tout en veillant à rester en santé et de préparer le programme 2021 (Cf. dernière page), pour se retrouver dès que nous serons autorisés à les accueillir.

Enfin, à défaut de notre repas annuel, qui nous a beaucoup manqué, tant nous avons de choses à nous dire et à partager, le colis de fin d'année destiné à tous les aînés et distribué par les élus, a pour but d'adoucir cette période de fêtes un peu particulière cette année.

En vous souhaitant bonne lecture, les membres du conseil municipal et du conseil municipal des jeunes vous souhaitent des fêtes de fin d'année, heureuses, prudentes et adaptées pour se préparer, en santé, à 2021, sans cérémonie de vœux ; mais il y en aura d'autres, c'est promis !

Annie Dardilhac

► p. 2

Le mot du maire

► p. 3

Infos municipales

- Etat civil
- Synthèse des délibérations du Conseil Municipal

► p. 12

Vie de la commune

► p. 18

Relations sociales

► p. 20

Les associations

INFOS MUNICIPALES

LES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Ils travaillent au quotidien au service de tous et ils ont su s'adapter cette année pour poursuivre leurs missions face à une situation inédite.

L'équipe municipale tenait à les saluer.

C'est aussi l'occasion, pour les nouveaux venus dans la commune de faire leur connaissance en photo !



Stéphane BREDIER

Adjoint technique polyvalent
Service des eaux, bâtiments, espaces verts, chemins et travaux divers



GIGANT Josselaine

Secrétaire de Mairie



GIRARD Béatrice

Adjoint technique
Restauration scolaire
Entretien de la mairie



HYVERNAUD Nathalie

ATSEM
Agent Technique Spécialisée en Ecole Maternelle
Détachée à Cieux



MOUTIER Eric

Adjoint technique
Transport scolaire, espaces verts et cimetière



MOREAU Catherine

Adjointe technique
Aide à la cantine et entretien de l'école



POUFFARY Christelle

Adjointe technique
En charge de la garderie, aide à la cantine et entretien de la maison des Associations



MIOCHE Priscilla

Animatrice SIPES Javerdat/Cieux
Suppléante au secrétariat de Mairie



PIMPIN Sophie

Directrice du SIPES Cieux/Javerdat (Syndicat intercommunal Peri et Extra-Scolaire)

Les agents du SIPES JAVERDAT - CIEUX

► Etat civil

Naissance

Ambroise MAUCOURANT, né le 12 juillet 2020

Léonie Hélène Christiane BRITON, née le 26 juillet 2020

Félicitations aux nouveaux parents.

Mariages

Nadine PUYGRENIER et Gabriel CHATEAU, le 29 août 2020

Delphine AUTIER et Maxime RUSSEL, le 12 septembre 2020

Félicitations aux heureux mariés.

Décès

Mme Evelyne Paulette HOMBURGER, le 15 juillet 2020

M. Antoine HIVERNAUD, le 3 septembre 2020

M. Hubert Ludovic SAUVAGE, le 26 septembre 2020

M. Raymond Daniel LETURE, le 2 octobre 2020

M. Patrick Henri BONNET, le 26 octobre 2020

Le conseil municipal présente ses sincères condoléances aux familles.

► Informations diverses

Secrétariat de mairie :

Tél : 05 55 03 10 56

Mail : mairiedejaverdat@wanadoo.fr

Site : www.javerdat.fr

Heures d'ouverture:

LUNDI 9h à 12h

MARDI 9h à 12h et de 14h à 17h

MERCREDI 9h à 12h (présence d'un élu)

JEUDI 9h à 12h

VENDREDI 9h à 12h

SAMEDI 9h à 12h (Permanences des élus)

Permanence du maire

Les lundis, mercredis et samedis matins sur rendez-vous

Permanence des adjoints

Tous les matins et le mardi après-midi.

Salle polyvalente

Tel : 05 55 03 26 98

Nouveaux habitants

Les nouveaux habitants doivent se présenter en mairie dès leur installation sur la commune.

A.I.C.A.R.P.A.

Portage des repas à domicile.

Les référentes sont : Sylvie CHAIZEMARTIN et Martine LABRACHERIE : 06 89 52 92 71

SIPES

Responsables: Sophie Pimpin et Priscilla Mioche. Tél : 05 55 03 21 00. Mail : sipesjaverdatcieux@yahoo.fr

Conciliateur de justice

M. Clarisse ROUGIER reçoit le 2^{ème} vendredi de chaque mois à la mairie d'Oradour sur Glane de 9h à 12h sur rendez-vous. Tel : 06 25 69 37 53

École

3, rue de l'École. Tel : 05 55 33 19 90

Garderie

Horaires pendant l'année scolaire:
Le lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi :
Matin: 7h 15 à 8h 50 et soir : jusqu'à 18h 30.

Relais Assistantes Maternelles (RAM)

Réunion les lundis impairs à Javerdat de 9 à 12 heures dans les locaux de l'ancienne école.

Tél : 05 55 79 71 26

Communauté de Communes

Porte Océane du Limousin – CDCPOL

1, av Voltaire 87200 Saint-Junien
Tél : 05 55 02 14 60
Site : www.porteoceane-dulimousin.fr/

Déchetterie de Saint-Junien :

Elle est ouverte du lundi au samedi
9h – 12h et 14h – 17h30
ZI le Pavillon – Chez Jouy Saint-Junien

Tél : 05 55 02 33 95

Elle est accessible à tous les administrés de la Communauté de Communes « Porte Océane du Limousin » sur présentation de leur badge. (Demande à faire auprès de la mairie)

Collecte des encombrants

ATTENTION : vous devez IMPÉRATIVEMENT vous inscrire auprès de la communauté de communes Porte Océane du Limousin

Par tél : 05 55 71 78 78

Par mail : service-dechets@pol-cdc.fr

Ou la mairie : 05 55 03 10 56

Les dates de collectes pour le premier semestre 2021 sont : 19/01 ; 16/02 ; 16/03 ; 27/04 ; 18/05 ; 15/06 ; 20/07.

Collecte des ordures ménagères

Elle a lieu: le LUNDI : circuit N°1 (toute la commune sauf Rebeyrat)

Le JEUDI : circuit N° 5 pour Rebeyrat

À la Maison du département, pôle petite enfance

2, rue Alfred de Musset, 87200 St Junien

Vous pouvez contacter :

Assistante Sociale :

Mlle BONNIER Manon

Tél : 05 55 43 06 06

Permanence en Mairie

d'Oradour sur Glane

le mercredi matin de 9h 30 à 11h 30

sur rendez-vous.

Tél : 05 55 03 10 01

Puéricultrice

Madame GAMAURY Evelyne

Tél : 05 55 43 06 06

Référente Autonomie

Madame BOULESTEIX Sandra

Tél : 05 55 43 06 06

Points « info familles »

Ils ont pour mission :

- D'accueillir, d'informer, d'orienter les familles vers les services adaptés à leurs besoins

Le point local à contacter est à ST Junien, 2 Place Auguste Roche
Tél : 05 55 43 06 80

Synthèse des délibérations du conseil municipal 2^{ème} semestre 2020

AFFAIRES GÉNÉRALES

Demande de validation de l'arrêté de mise à disposition temporaire de l'espace public au bénéfice de Madame Aurélie BONNET, Fromagère (conseil du 10/07/20)

Le conseil a validé à l'unanimité cet arrêté de mise à disposition temporaire de l'espace public pour l'installation de Madame Aurélie BONNET, Fromagère, sur le Champ de Foire. Il a été proposé de fixer un montant de mise à disposition de l'espace public occupé et un forfait électricité à 68€ par an.

Désignation des délégués et suppléants au sein du collège électoral chargé de procéder à l'élection des sénateurs (conseil du 10/07/20)

Pour la commune de Javerdat, les délégués titulaires sont : Patricia MAVALEIX, Alain BERTAUT, Annie DARDILHAC et les suppléants sont Frédérique TOURNEIX-DRUTEL, Christian VIGNERON, Marc GERVAIS ; les élections ont eu lieu le 25 septembre 2020.

Délégation attribuée au Maire par le Conseil municipal (Conseil du 31/07/20)

A la demande de la Sous-préfecture de la Haute-Vienne, la commune de Javerdat a entériné les délégations attribuées au Maire de la commune ; le conseil municipal a voté cette délibération, à l'unanimité.

Présentation du rapport de restitution des études d'impact en lien avec la faisabilité du projet de parc éolien « Ponty-Grand-Mareu » par la société ESCOFI (conseil du 27/08/20)

Suite à la validation du projet de parc éolien sur la commune de Javerdat par le Conseil municipal le 06 février 2020, la société ESCOFI a poursuivi ses travaux en matière d'analyse de données issues des différentes études d'impact. La société ESCOFI présente donc les résultats com-

plémentaires afin d'optimiser la définition du projet en articulation avec la charte de développement. Pour réduire au maximum l'impact environnemental, au-delà des critères déjà validés (maintien des haies, protection de la faune, pas de coupe d'arbres...), une zone humide importante doit être contournée. De plus, la prise en compte des différentes modélisations d'optimisation du potentiel de vent ont conduit la société ESCOFI à élaborer un scénario complémentaire à 3 éoliennes, de 200 m de hauteur de pales et 4 à 5 Mégawatts, avec une production prévisionnelle à minima équivalente au scénario avec 4 éoliennes proposé précédemment. Enfin, il est constaté que ce nouveau scénario, au vu des photomontages présentés en séance, améliore le visuel paysager et réduit de façon significative l'impact au niveau du foncier.

A noter : à la suite de la séance, une permanence publique a été tenue par les membres de la société ESCOFI pour répondre aux questions des habitants présents.

Actualité en lien avec le projet de parc éolien (conseil du 06/11/20)

De nouveaux échanges entre élus ont eu lieu concernant la nouvelle mouture du projet de parc éolien proposant 3 éoliennes, de 200m de hauteur de pale.

A noter que le dossier va être déposé à la Direction Régionale de Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), en janvier 2021, pour un délai d'étude de 5 mois puis sera soumis à la décision du Préfet de la Haute-Vienne ; c'est seulement après accord du Préfet, que l'enquête publique pourra être lancée, soit, au plus tôt, à l'été 2021.

Les membres du conseil municipal ont validé à la majorité le projet présenté par la société ESCOFI, fin août 2020.

Proposition du SEHV (Syndicat Energies de la Haute-Vienne) d'adhésion au groupement de commande pour la maintenance et l'exploitation des installations de chauffage et de ventilation (conseil du 27/08/20)

Il s'agit du renouvellement de cette adhésion au groupement de commande qui porte sur l'exploitation et la maintenance des installations thermiques suivantes :

- Chauffage : salle polyvalente et maison des associations (gaz), école et logement de la poste (pompes à chaleur air/eau).
- Ventilation : école et logement de la poste (pompes à chaleur air/eau)
- Eau chaude sanitaire : école et logement de la poste (pompes à chaleur air/eau).

Le Conseil municipal adopte cette délibération, à l'unanimité.

Convention de désignation de maîtrise d'ouvrage avec le SEHV en vue de l'enfouissement des réseaux (conseil du 27/08/20)

Il s'agit de permettre au Maire de signer les conventions de désignation de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des travaux d'éclairage public en lien avec l'opération d'enfouissement des réseaux. Le SEHV apportera son expertise technique pour l'étude et l'installation de matériels économes en énergie.

A noter que cela concerne l'opération d'enfouissement des réseaux incluant le changement de candélabres, rue des Roses, Lotissement des Vignauds et le lieu-dit « les Herses ».

L'assemblée municipale approuve cette délibération à l'unanimité.

Validation du rapport d'enquête publique concernant les segments de chemins de Laplaud, Les Herses et la Chauvie (conseil du 27/08/20).

Après lecture intégrale de la délibération et échanges au sein de l'assemblée municipale, ce rapport d'enquête a été voté à la majorité des membres présents, en lien avec l'avis du commissaire enquêteur.

Compte-rendu de la Commission communale des travaux et des projets (conseil d 25/09/20)

Une priorisation des projets est finalisée en articulation avec leur chiffrage et les demandes de subventions correspondantes auprès de l'Etat et du Département, notamment. Le listing des travaux proposés en priorité est le suivant :

- Réfection du Pont de La Valette (soutien du Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne - SABV -)
- Réhabilitation de la Fontaine de Laplaud (aide du Conservatoire des Espaces Naturels - CREN - et du Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement - CAUE -).
- Réfection des peintures/teintes des portes de l'Eglise, de l'arrière de la Mairie et du Cimetière.
- Cimetière : des panneaux relatifs aux modalités d'entretien vont être affichés ; la toiture de l'auvent doit être révisée, l'allée côté route départementale va être enherbée.
- Restauration des puits de la Valette et du Courtieux
- Isolation du grenier de la Mairie prévue pour l'hiver 2020-2021.

Le conseil municipal approuve cette délibération à l'unanimité.

Démission de fonction de conseiller délégué d'un élu municipal (conseil du 25/09/20)

En raison d'incompatibilité professionnelle, Monsieur Vincent VALLAT se voit dans l'obligation de démissionner de ses fonctions de Conseiller délégué ; cependant, il précise son souhait de poursuivre le mandat, en sa qualité de conseiller municipal.

L'assemblée municipale approuve cette délibération à l'unanimité.

Demande d'installation d'un étal ambulant de poissonnerie, au nom de Monsieur et Madame DUBROCA, le samedi soir, à partir de 18h30, sur le Champ de Foire (conseil du 23/10/20)

Les membres du Conseil municipal votent cette délibération à l'unanimité.

Priorisation des villages en vue de la définition du programme 2025/2029 d'enfouissement des réseaux (conseil du 23/10/20).

Le listing retenu des villages par ordre de priorité est le suivant :

- La Clautre - Peyrahout (soit 40 foyers),
- La Valette, Villemonteix, Rouffignac, Les Betouilles (soit 35 foyers),
- La Chauvie, Le Courtieux (soit 44 foyers),
- Le Pic voire Les Maurants (soit 33 foyers),
- Lascaux, les Cassines et Grands Champs/Le Trou du Renard (soit 27 foyers).

Le SEHV devra valider cette demande. L'assemblée municipale vote cette délibération à l'unanimité.

Compte-rendu des travaux du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) (Conseil du 23/10/20)

Suite à la présentation du plan d'actions prévisionnel du CMJ, il est proposé de prioriser 2 actions programmables sur la fin de l'année 2020 :

- Le projet de décoration de Noël
- Une demande d'enveloppe budgétaire à hauteur de 350 €

Le conseil municipal félicite ces nouveaux élus pour leur engagement, leur investissement et vote à l'unanimité ce programme proposé ainsi que la demande financière afférente pour 2020.

AFFAIRES FINANCIERES

Subventions attribuées aux associations (conseil du 10/07/20)

Il est proposé de reconduire les subventions versées en 2019 à l'ensemble des associations, hormis pour le Comité des Fêtes. En effet, habituellement, le feu d'artifice annuel est subventionné pour moitié par la municipalité ; or, en raison de la COVID 19, le feu d'artifice a été supprimé cette année. De plus, il est proposé que les frais d'électricité et de SACEM nécessaires à l'organisation du marché de producteurs du mois de juillet soient transférés au Comité des Fêtes, jusqu'à financer par la commune. Le mon-

tant global des subventions allouées aux associations s'élève à 4 304€.

Le conseil municipal vote cette délibération à l'unanimité.

Versement de la subvention 2019 au SIPES (conseil du 10/07/20)

Il est proposé de reconduire la subvention annuelle d'un montant de 4 573€ versée au SIPES.

L'assemblée municipale adopte la délibération à l'unanimité.

Approbation des budgets primitifs 2020 (budget principal) (conseil du 10/07/20)

Conformément aux conclusions de l'analyse des budgets communaux des années précédentes, la proposition du budget repose sur la prise en compte des conclusions du Compte Administratif 2020 et sur l'application des recommandations suivantes :

- Poursuivre l'amélioration de la maîtrise des dépenses de fonctionnement tout en optimisant les recettes
- Poursuivre le renforcement de la Capacité d'Autofinancement (CAF) brute
- Améliorer le fonds de roulement.

A noter que certains articles du budget de fonctionnement ont connu une augmentation tels que ceux liés aux dépenses générées par la gestion de la crise relative à la COVID 19 (achats de vêtements de travail supplémentaires, gel hydroalcoolique et distributeurs adaptés, masques, matériel d'entretien et de désinfection...).

A noter que le budget d'investissement proposé inclut le listing des projets nouveaux, à savoir

- Segment complémentaire d'enfouissement du réseau téléphonique sur la route de Laplaud
- Réalisation de l'interconnexion des bâtiments pour la mise en réseaux de l'ensemble des installations internet et téléphone
- Pont de La Valette
- Acquisition d'une tondeuse électrique pour faciliter l'entretien et la maintenance du cimetière.

Mais aussi, les actions ayant déjà fait l'objet d'attributions de subventions (Etat, Département), à savoir :

- Isolation de l'espace en sous-toit de la Mairie
- Restauration du Monument aux morts
- Remplacement des candélabres rue des Roses, au Lotissement les Vignauds et aux Herses

- Aménagement du stade municipal à destination de la pratique du base-ball

Dans le respect du principe de présentation à l'équilibre des dépenses et des recettes, le budget primitif communal s'établit comme suit :

- En section de fonctionnement à 658 515,55€ en dépenses et en recettes
- En section d'investissement à 450 679,39€ en dépenses et en recettes

Le conseil municipal adopte cette délibération à l'unanimité.

Approbation des budgets primitifs 2020 (budget annexe) (conseil du 10/07/20)

Concernant le budget du transport scolaire, il ne présente pas de difficultés particulières ; le subventionnement de la Région Nouvelle Aquitaine étant la principale recette de fonctionnement. Quant à l'investissement, du fait de la démarche de location du véhicule, l'investissement est assuré par le loueur.

Il est à noter que la commune prend en charge une partie du reste à payer pour les familles entre 50 et 150 euros par an et par enfant selon le quotient familial. Le reste à charge est de 15 à 85 euros par an et par enfant pour le 1^{er} et 2^{ème} enfant (selon quotient familial), et il est de 10,50 à 42,50 euros par an et par enfant pour les enfants suivants (toujours selon quotient familial)

Le budget primitif du Transport scolaire s'établit comme suit :

- En section de fonctionnement à 63 815,15€ en dépenses et en recettes
- En section d'investissement à 9 946,90€ en recettes

Les membres du conseil municipal adoptent cette délibération à l'unanimité.

Conclusions de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) à la CDC POL (conseil du 10/07/20)

Ce rapport traduit la poursuite de l'application des recommandations du consultant suite à l'audit réalisé par Ressources Consultants Finances, notamment concernant le transfert du paiement du contingent SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) via la Communauté de communes Porte Océane du Limousin, au lieu du paiement direct au SDIS.

Par ailleurs, la taxe GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) mise en place au 01/01/20, est intégrée aux transferts.

L'assemblée municipale approuve cette délibération à l'unanimité.

Fixation des tarifs communaux en matière de restauration scolaire et de garderie pour l'année scolaire 2020/2021 (conseil du 31/07/20)

Il s'agit de définir les tarifs des prestations dans le cadre du périscolaire (cantine et garderie) en intégrant la finalisation de l'harmonisation avec les tarifs de la commune de Cieux pour être en cohérence avec le fonctionnement du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI). Il est donc proposé

Objet	2019	2020
Cantine enfant	2,05€	2,10€
Cantine adultes	5,80€	5,80€
Garderie		
-Journée	2,25€	2,30€
-Matin ou soir	1,25€	1,30€
-Forfait	24,50€	25,00€

pour l'année 2020/2021 :

Les élus municipaux votent cette délibération à l'unanimité.

Attribution de compensation de la Communauté de communes Porte Océane du Limousin (conseil du 31/07/20)

Suite au rapport de la CLECT, il est proposé à la validation la révision du montant des attributions de compensation afin de tenir compte des actualisations et de l'application de la réglementation des éléments suivants :

- le transfert de charges relatif au contingent incendie (SDIS)
- l'instauration de la taxe GEMAPI
- la prise des compétences « eau et assainissement »
- la prise en charge intégrale de la contribution au FPIC (Fonds de Péréquation Inter Communale)
- l'intégration des prestations de fauchage aux services mutualisés.

Les membres du conseil municipal adoptent cette délibération à l'unanimité.

Décision de contrat de location d'un car à destination du transport scolaire pour l'année 2020/2021 (conseil du 31/07/20)

Résultats synthétisés de la consultation

Entreprise	Descriptif	Nombre de places	Tarif TTC
Projet 1 : Régie Régionale de Transport Nouvelle Aquitaine	Car d'occasion	22	29 351€
Projet 2 : MASSY	Car neuf	22	17 400€
	Car d'occasion	33	21 000€
Projet 3 : LECOMTE	Car d'occasion	28	8 800€

Il est proposé de valider l'offre permettant le meilleur rapport qualité/prix, à savoir le projet 3, au bénéfice de l'entreprise LECOMTE basée à NOUIC, pour un véhicule de 28 places, pour un montant de 8 800€ TTC, pour une durée de 11 mois, à compter du 24/08/20.

L'assemblée municipale vote cette délibération à l'unanimité.

Validation du devis de réparation du système de chauffage et traitement d'air à l'école (conseil du 25/09/20)

Dans le cadre de l'exécution et du suivi du contrat de maintenance chauffage, traitement de l'air et climatisation, la prescription de remplacement du circulateur sur la pompe à chaleur s'impose pour maintenir les installations de chauffage en état de bon fonctionnement.

Le montant des travaux s'élève à 2 981,56€ TTC.

Le conseil municipal adopte cette délibération à l'unanimité.

Versement au SIPES de la subvention dans le cadre des mesures complémentaires proposées par l'Education Nationale « 2S2C » (Sport, Santé, Civisme, Culture) (conseil du 25/09/20)

En référence au Projet Educatif Territorial (PEDT) portant sur les activités éducatives et de loisirs mises en œuvre au niveau des enfants du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) par le Syndicat Intercommunal Péri et Extra Scolaire (SIPES) Javerdat-Cieux, des mesures complémentaires proposées par l'Education Nationale en matière de Sport, Santé, Civisme et Culture (2S2C), pour faciliter le retour des enfants à l'école après la période de confinement du printemps, ont été mises en place. Le montant de cette subvention attribuée au SIPES s'élève à 1 650€.

Les membres du conseil municipal votent cette délibération à l'unanimité.

Offre de maîtrise d'œuvre pour la finalisation de l'aménagement du centre-bourg (conseil du 23/10/20)

Afin de respecter l'esprit de l'aménagement du centre-bourg, il a été privilégié de consulter le maître d'œuvre qui a piloté le projet initial, à savoir Geoffroy Burin, paysagiste de SALTUS-Saint-Junien, auquel il a été adjoint la consultation d'une architecte, Julie VENOT, pour la surface bâtie à aménager. Le prix de la prestation s'élève au total à 7 800€ HT (dont 3 200€ pour le paysagiste et 4 600€ pour l'architecte). Le conseil municipal adopte cette délibération à l'unanimité.

Convention de partenariat financier avec les communes d'Oradour sur Glane et de Cieux, dans le cadre de la gestion du Pôle « Petite Enfance » (conseil du 23/10/20)

La participation financière de la commune pour l'année 2019 est la suivante :

- pour le multi-accueil, la participation est calculée selon des critères relatifs

au nombre d'enfants de 0-4 ans et au nombre d'heures facturées liées à la fréquentation, soit 3 090€.

- pour le Relais Assistantes Maternelles (RAM), la proratisation entre les communes a été réalisée à partir du nombre d'assistantes maternelles de chaque commune, soit 349€.

La participation de la commune de Javerdat s'élève donc pour 2019, à 3 439€.

D'autre part, pour les dépenses de l'année 2020, la commune s'engage à verser un acompte représentant 40% de la participation du montant de l'exercice 2019, soit 1 375,60€ pour la commune de Javerdat.

L'assemblée municipale valide à l'unanimité la participation de la commune de Javerdat pour l'exercice 2019 à hauteur de 3 439€ et le versement d'un acompte représentant 40% de la participation du montant de l'exercice 2019, soit 1 375,60€, pour 2020.

Examen de la demande d'admission en non-valeurs au budget communal (conseil du 23/10/20).

Vu l'état des produits irrécouvrables dressé et certifié par le Trésorier principal qui n'a pu procéder au recouvrement, le budget communal relatif à l'état des présentations et admissions est considéré en date du 14/10/20, en non-valeur pour les exercices 2017 et 2018, pour un montant de 255,28€.

Le conseil municipal vote à l'unanimité cette délibération.

INFORMATIONS DIVERSES

COVID 19 :

Ecole : cette pandémie a nécessité l'aménagement des classes, de la cantine, la mise en place d'organisations de sens de circulation au sein de l'école ainsi qu'à la Maison des Associations mais aussi l'adaptation de protocoles d'entretien des locaux.

Associations : après la reprise des activités au 01/09/20, le rebond de l'épidémie a contraint ces dernières à cesser, de nouveau, leur activité.

La réunion publique organisée par les élus, prévue initialement le 02 octobre 2020, a été annulée ; elle sera reportée à une date ultérieure, dès que les conditions sanitaires le permettront.

Noël : Afin d'éviter toute contamination, le traditionnel repas annuel des aînés prévu en décembre, n'a pas eu lieu ; un panier gourmand composé de produits locaux, confectionné par la boutique « La petite Occitanie » de Saint-Junien, a été distribué aux administrés concernés, dans les prochains jours.

Travaux en cours :

- Lancement des travaux d'enfouissement des réseaux rue des Roses, Lotissement des Vignauds et Village des Herses, à compter de la semaine du 12 octobre 2020, pour une durée de 9 semaines ; une 2^{ème} tranche de travaux dans ce secteur, débutera la semaine du 1er janvier 2021. Un arrêté de circulation alternée concerne la rue des Roses et la route est barrée à partir du Lotissement des Haies Vives.

- Opération de terrassement du stade : la 1^{ère} tranche de travaux de terrassement est en cours.

- L'aménagement du Tri des déchets au cimetière est en place.

« Label Ecoles Numériques 2020 » : Le conseil municipal a validé l'appel à projet de l'Education Nationale intitulé « Label Ecoles Numériques 2020 », cofinancé à 50% dans la limite de 7 000€ par école. 3 devis ont été demandés mais seul « Memolim » a fait une proposition à hauteur de 8 084€ HT. Nous sommes dans l'attente d'un retour de l'Education Nationale.

Evaluation du niveau de sécurité du bourg par l'Agence Technique Départementale, ATEC 87 : la question de la sécurité routière en centre-bourg est posée par un certain nombre d'habitants, notamment rue de l'Oncre, au bas du lotissement du Nicoulaud, plus particulièrement en termes de vitesse excessive des usagers de la RD 711. Afin d'affiner le diagnostic, il est proposé la pose d'un radar pédagogique en haut et en bas du bourg. Sur la base des résultats, des solutions seront envisagées en

essayant de cibler la ou les plus pertinentes.

Projet de réhabilitation du Lavoir et de la Fontaine de Laplaud

Une visite de ce site a été organisée pour les élus municipaux fin octobre 2020 ; chacun donne sa validation pour que ce lieu soit réhabilité. Le CAUE (Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement) fera une proposition d'aménagement qui devrait être présentée au conseil municipal, début 2021.

Transport scolaire :

- L'aménagement de l'arrêt de bus au Chêne Vert a été réalisé par le Conseil départemental de la Haute-Vienne ; la sécurité aux montées et descentes du car a été nettement améliorée.

- Les totems marquant les arrêts de bus sont les seuls lieux de ramassage des enfants. Aussi, la dépose des totems inutilisés et la pose de nouveaux totems aux lieux appropriés ont été revues. En effet, la collectivité a été autorisée à adapter les totems à la réalité des arrêts de la commune.

- Une formation « sécurité routière » et plus précisément liée au transport scolaire (sécurité aux abords des arrêts de bus, montées et descentes du car, sécurité dans le bus...) est dispensée aux enfants de l'école.

Gestion des déchets :

- Aménagement du tri des déchets au cimetière : mis en place depuis fin octobre 2020.

- Aire des Gens du Voyage : après un double enlèvement des déchets déposés sur l'aire des gens du voyage, des barrières ont été déposées pour interdire l'accès avec affichage d'un arrêté municipal.

- Eco-points : A noter que la box textile de l'éco-point du cimetière a de nouveau été forcée ; une réflexion est entamée quant à la surveillance de ces éco-points, afin de prévenir les dépôts sauvages.

Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à vous rendre à la Mairie...

Conseil municipal des jeunes

L'élection du premier Conseil Municipal des Jeunes de Javerdat (CMJ) a eu lieu le samedi 10 octobre 2020.

14 jeunes habitants de la commune, scolarisés du CE2 à la 2^{nde}, ont été élus pour 2 ans :

Lisa DUCOURET (CM2), Rémi PIMPIN (3^{ème}), Pauline BURCKEL (CM2), Lizéa METIER (2^{nde}), Mélià MERIGOT (6^{ème}), Jeanne PIMPIN (3^{ème}), Fanny GRANADOS (CM2), Ilana DUBREIL (CM1), Mathis RIVIERE (CE2), Mary ROCHE-MERIGOT (CM1), Tristan CHAMPALOU-LANDES (CM1), Corentin CARDOSO-LARANT (4^{ème}), Valentin CARDOSO-LARANT (4^{ème}), Mélyssane CARDOSO-LARANT (3^{ème}).

C'est pour eux, l'opportunité de participer à la vie de la commune, d'être le porte-parole des jeunes, de proposer des idées, de réfléchir et d'échanger, d'assister au Conseil Municipal et de comprendre la vie et l'organisation d'une collectivité.

Ils sont encadrés par 4 élus de la commune : Nadine BLOT- DAUSSIN, Patricia MAVALEIX, Frédérique TOURNEIX-DRUTEL et Vincent VALLAT.

Lors de la première séance du CMJ, les jeunes se sont présentés et ont exposé leurs nombreuses idées : Aménagements de la commune (terrain multisport, aire de camping-car, parcours santé), organisations d'ateliers de créations, d'une boum des jeunes, de tournois sportifs, d'activités intergénérationnelles, nettoyage de la commune, création d'un point jeunes, aides aux associations...

La première action retenue est la création et l'installation des décorations de Noël.

Les jeunes élus souhaitent communiquer largement avec les habitants de la commune à l'aide d'une page Facebook et d'un compte Instagram ou tout simplement en discutant avec la population et les jeunes de la commune.

Marché

Le marché de Javerdat s'étoffe et ce sont désormais 3 commerçants que nous accueillons chaque samedi à partir de 17H00 sur la place du champ de Foire.

Les ETABLISSEMENTS DUBROCA, tout droit venus de l'Atlantique viennent de rejoindre le Pizzaiolo et la Fromagère.

Ils vous proposent, selon arrivage, différents produits de la mer : Huitres, Crevettes, Poissons, Brandade, Paella de la mer, ...

Il est possible de passer commande :



14

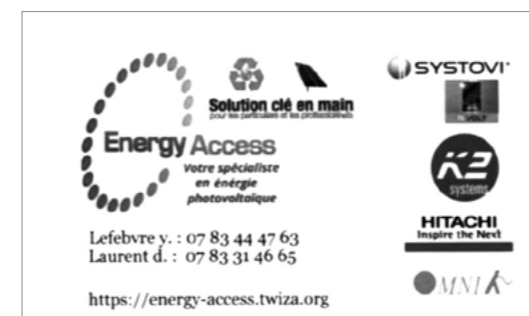


Zoom sur les nouveaux artisans de notre commune



Delphine Authier, domiciliée à Laplaud, vous propose des accessoires, de la papeterie, et des objets illustrés, sous la marque « tribu de chats ». N'hésitez pas à visiter sa boutique en ligne : www.tribu-de-chats.com
Contacts : tribudechats@gmail.com
Tél.: 06-51-41-51-48

15



Yoan Lefebvre, domicilié au Pic est à votre service pour vos installations de panneaux photovoltaïques.
Etude et devis gratuits.



Joël Bourgoïn, domicilié à la Chauvie, vend du bois de chauffage. La livraison est possible.
Tél. : 06 59 02 14 64



Jonathan Bourgoïn, domicilié à Bellevue, est à votre service pour vos travaux de couverture et zinguerie.

Artisans de la Commune

- **AUTHIER Delphine** -
Accessoires et objets illustrés
Laplaud, 87520 JAVERDAT
Tél. : 06 51 41 51 48

- **BONNET Aurélia** -
Fromages et produits du Cantal
Place du champ de foire à JAVERDAT, le samedi soir
TTél. : 07 71 89 53 27

- **BOURGOIN Joël** -
Bois de chauffage
la Chauvie, 87520 JAVERDAT
Tél. : 06 59 02 14 64

- **BOURGOIN Jonathan** -
Travaux de couverture et zinguerie
Bellevue, 87520 JAVERDAT
Tél. : 06 59 14 25 41

- **BOUZAT Paul** -
Infirmier conventionné
6 bis rue de l'Oncre, 87520 JAVERDAT
Tél. : 06 31 38 44 60

- **DAUSSIN CPL** -
Plomberie chauffage
8 Laplaud, 87520 JAVERDAT
Tél. : 06 88 47 58 65

- **ECURIE DES HERSES** -
Centre équestre, manège, pensions
Les Herse, 87520 JAVERDAT
Tél. : 06 83 30 92 72

- **ETABLISSEMENTS DUBROCA** -
Poissonnerie
Place du champ de foire à JAVERDAT,
le samedi soir
Tél. : 06 07 84 34 64

- **GRANADOS Christophe** -
Maçonnerie couverture
6 Rue de l'Ecole, 87520 JAVERDAT
Tél. : 05 55 03 29 59

- **KODDE Rogier** -
Bois de chauffage, abattage
1 le Chêne vert, 87520 JAVERDAT
Tél. : 06 30 61 34 46

- **L'Auberge Limousine** -
Bar, Tabac Relais poste, Française des jeux,
Dépôt de pain
3 Rue du cèdre, 7520 JAVERDAT
Tél. : 05 55 03 11 10

- **LEFEBVRE Yoan** -
Installateur de panneaux photovoltaïques
le Pic, 87520 JAVERDAT
Tél. : 07 83 44 47 63

- **LOC-BRAS** -
Bricolage, Désinsectisation
La Chauvie, 87520 JAVERDAT
Tél. : 07 55 67 99 77

- **MAHE Frédéric** -
Couverture et charpente
le Pic, 87520 JAVERDAT
Tél. : 05 55 03 25 07

- **S.A R.L MERIGOT** -
Pompes funèbres
15 Rue de l'Ecole, 87520 JAVERDAT
Tél. : 05 55 03 19 49

- **Monna Lisa** -
Pizzas
Place du champ de foire à JAVERDAT,
le samedi soir
Tél. : 06 07 66 37 92

- **MONTAZEAUD Philippe** -
Mécanique Chaudronnerie
18 Laplaud, 87520 JAVERDAT
Tél. : 05 55 03 28 24

- **RIVIERE Cédric** -
Couverture, charpente
1 Moulin de Peyrahout, 87520 JAVERDAT
Tél. : 05 55 02 59 95

Cette liste n'est pas exhaustive, n'hésitez pas à vous manifester à la mairie si vous êtes un artisan ou un auto-entrepreneur de la commune pour figurer sur un prochain numéro du Messenger de l'Oncre.

Le cimetière



La municipalité de Javerdat a mis en place un espace de tri sélectif des déchets du cimetière. Trois compartiments sont à votre disposition :

- Végétaux et terre
- Gravats et pots
- Autres déchets

Ces espaces de tri sélectif sont installés à l'intérieur du cimetière à proximité de chacune des entrées.

Pour l'entrée principale, cet espace est situé à gauche, près de l'abri, le long du mur.

Pour l'entrée basse, il est positionné à droite en entrant, à proximité du point d'eau.

Nous espérons que ces 3 compartiments vous aideront à mieux trier les déchets du cimetière et répondront aux attentes de tous.

B.I.P.

La Mégisserie vous propose une BIP (Brigade d'Intervention Poétique) le mercredi 19 mai 2021 à 18h30 à la Maison des Associations :

Les dangers de la lecture

Spectacle tout public, entrée libre.

Conception, écriture, interprétation TITUS.

« On ne le sait pas assez, mais la lecture est dangereuse. Heureusement, certains scientifiques ont le courage de faire des recherches sur les méfaits des livres ... »



Petite annonce

Vous avez une maison,
un terrain à vendre ou à louer
OU
vous cherchez une maison,
un terrain à acheter,
venez déposer votre annonce à la Mairie
sur le panneau prévu à cet effet.

Opération broyage

L'opération broyage de branchages est reconduite.

Vous pouvez vous inscrire à la mairie :
Par mail : mairiedejaverdat@wanadoo.fr
Par téléphone : 05-55-03-10-56.

Vous pouvez également déposer le bulletin joint à ce numéro, dans la boîte aux lettres de la mairie.

Date limite de dépôt des demandes :
20 janvier 2021

Rappel des modalités :

- Le broyage sera effectué par l'employé communal, seul habilité à utiliser le broyeur.
- Les branches devront être rangées dans le même sens et seront stockées sur un emplacement public, accessible au camion de la commune et au broyeur.
- Les dates et heures seront communiquées par la mairie, selon le lieu géographique de l'intervention.
- Le propriétaire devra être présent lors de l'intervention.

La Fontaine de Laplaud

Nous envisageons de restaurer la fontaine et le lavoir de Laplaud. Pour rénover celle-ci au plus proche de la réalité, nous sommes à la recherche de photos anciennes où figurent cette fontaine et ce lavoir.

Si vous possédez des photos qui peuvent nous aider, prenez contact avec la Mairie.

Merci pour votre aide.

Remerciements sapin de Noël



La municipalité remercie Joël Bourgoïn qui a donné le magnifique sapin qui illumine le bourg de notre village pour ces fêtes de fin d'année.

Elle remercie également Franck Dubois et son équipe pour son aide à l'installation de ce grand sapin.

Piscine et CCPOL

Vous êtes domicilié sur le territoire
de la Communauté de Communes
Porte Océane du Limousin (CCPOL)?

Saint Junien, Chaillac sur Vienne, Saint Brice sur Vienne, Saillat sur Vienne,
Javerdat, Oradour sur Glane, Saint Martin de Jussac, Saint Victurnien,
Videix, Rochechouart, Les Salles Lavauguyon,
Vayres et Chéronnac.



La CCPOL offre à
votre enfant de 4 à 17 ans
7 entrées gratuites à la piscine.

Pour en bénéficier,



Présentez-vous à l'accueil du centre aqua-récréatif avec :

- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Votre livret de famille
- Une pièce d'identité



Pour plus d'informations, contactez-nous :

☎ 05 55 01 11 00

Email : eaubleue@pol-cdc.fr Internet : www.porteoceane-dulimousin.fr



Mon aide à domicile c'est



**UN PROFESSIONNALISME
DE PLUS DE 55 ANS**

- Aide à la Personne • Pôle UNA'Handi
- Ménage, Repassage • Accompagnement social
- Aide aux Aidants • Ateliers de Convivialité Séniors
- Garde de jour et de nuit • Garde d'enfants
- Jardinage et petit bricolage



*Sur le territoire de Saint-Junien, l'Ouest et le Nord-Ouest
du département de la Haute-Vienne*



UNA OUEST 87
10 Bd de la République
87200 SAINT-JUNIEN
05 55 02 46 01
accueil@unaouest87.fr
www.unasaintjunien.fr



20

Ateliers Périscolaires



Parcours éducatif de découverte

Les communes de Cieux et Javerdat ont souhaité organiser le temps périscolaire sur le principe de parcours éducatif de découverte. Il s'agit d'une offre d'activités culturelles, sportives, artistiques, encadrées par des professionnels pour les enfants à partir de la moyenne section.

Le suivi de ces ateliers est facultatif et nécessite une inscription préalable obligatoire.

Le parcours de découverte a débuté le 15 septembre et prendra fin le 18 juin. Des ateliers éducatifs gratuits sont organisés à l'Ecole de Javerdat, les mardis, jeudis et les vendredis, de 13h15 à 14h15 et à l'école de Cieux les mardis et jeudis de 15h15 à 16h30.

Le déroulement des activités s'effectue selon un découpage en 5 périodes.

Les activités proposées à l'école de Javerdat sont les suivantes : Sport - Skate - Cirque - Danse - Nature - Dessin - Equitation - Rugby - VTT - Musique - Atelier « Vivre ensemble »

Les activités proposées à l'école de Cieux sont les suivantes : SkateDanse - Jeux de société - Cirque - Bricolage - Arts plastiques - Dessin - Origami - Gym - Sport - Nature - Autour des contes - Yoga, relaxation - Jeux d'extérieur

A noter : L'aide aux devoirs est actuellement suspendue, en raison des conditions sanitaires.

21

RAM et assistantes maternelles

Javerdat connaît depuis quelques années une désertification dans la profession d'assistant(e) maternel(le). Or, la commune fait face à une demande de parents, toujours plus importante. Une tendance qui ne semble pas fléchir pour les années à venir.

Face aux besoins, toujours plus grands, les pouvoirs publics souhaitent favoriser l'emploi des d'assistant(e)s maternel(le)s avec le développement des aides financières et la simplification des démarches. Le RAM peut vous accompagner.

Bérénice Ramon, animatrice, a changé de poste. Le recrutement de sa(son) remplaçant(e) est en cours.

Les coordonnées restent inchangées :

RAM La Passerelle, pôle enfance
26 rue de la Glane,
87520 Oradour Sur Glane.
05-55-79-71-26
ram.oradour@orange.fr

Les Jeunes d'Antan

L'année 2020 s'achève avec la crise sanitaire qui est toujours là.

Après les brioches en janvier, les crêpes en février, les beignets en mars, nos différentes activités ont été annulées : le voyage de juin, le repas de juillet, le loto d'octobre ainsi que les réunions mensuelles ; seul un repas convivial le 15 septembre a été très apprécié par les adhérents, dommage pour ceux qui ont eu peur du virus.

Nous espérons que 2021 sera une année plus facile pour tous, mais les aînés sont des personnes fragiles et ne doivent pas

prendre de risques ; nous vous informerons dès la reprise des activités.

Le doyen de notre commune, Antoine Hivernaud, s'est éteint au mois de septembre, à l'âge de 103 ans 1/2.

Durant 17 ans, il avait été un membre très actif de notre association en qualité de secrétaire, avec trois présidents successifs.

L'organisation des sorties et des voyages étaient son point d'honneur ; le club avait eu jusqu'à 90 adhérents mais c'était il y a plus de trente ans ...

Le bureau.

22



Saint-Blaise

L'association Saint-Blaise

Les Membres de l'association Saint-Blaise vous invitent à la messe de la Saint-Blaise le samedi 6 février 2021 à 18h30.

L'assemblée générale aura lieu le vendredi 5 février 2021 à 19h à la salle des associations. Nous attirons l'attention de tous sur le besoin de recruter de nouveaux adhérents qui pourront prendre des responsabilités lors du renouvellement du bureau.

Cette nouvelle équipe aura en charge l'organisation des Ostensions de 2023, sachant que l'équipe actuelle sera très présente pour accompagner cette organisation.

Une marche des Croix, en collaboration avec l'association Marchapied, aura également lieu au printemps 2021. Elle sera l'occasion de vous faire découvrir ou redécouvrir les Croix de notre commune.

Lors des journées du patrimoine, une visite commentée de l'église et de son clocher vous sera proposée **le samedi 18 septembre 2021.**

Nous espérons vous retrouver nombreux à nos rendez-vous.

Le bureau.

Le Comité Des Fêtes



Comme toutes les associations festives, le Comité des Fêtes de Javerdat (CDF) est à l'arrêt pour les raisons sanitaires que nous connaissons actuellement.

Depuis le dernier numéro du Messenger de l'Oncre, le CDF a pu vous accueillir lors du marché festif, le samedi 25 juillet 2020, organisé, cette année, par la commune et le CDF. Huit producteurs ont répondu présents à cette soirée particulière. Les visiteurs ont pu emporter leurs achats ou se régaler sur place avec des produits divers et variés qui ont permis de composer les menus de l'entrée au dessert. Nous remercions les convives pour leur adaptation aux règles sanitaires, certains ont dû attendre parfois longtemps pour avoir une place assise.

La patience et l'adaptation de tous ont permis de passer un bon moment.

Nous avons décidé de maintenir le concours de pétanque du dimanche 2 août 2020, en respectant les règles sanitaires en vigueur. Celles-ci nous ont imposé de recevoir seulement 26 équipes. L'affluence de joueurs a été très difficile à gérer, mais une fois les jeux débutés, l'ambiance a été sereine et agréable.

Les festivités suivantes ont toutes été annulées. Nous espérons vivement retrouver rapidement une vie normale qui nous permettra de reprendre nos festivités.

Nous avons prévu quelques dates pour 2021, en espérant que nous pourrions les maintenir :

- **Le dimanche 7 février 2021 à 14h :**
« Jeuxverdat », jeux de société ouverts à tous.
- **Le vendredi 12 février 2021 à 20h :**
Assemblée Générale.
- **Le samedi 13 mars 2021 à 20h :**
Concours de belote.
- **Le dimanche 11 avril 2021 à 14h :**
« Jeuxverdat », jeux de société ouverts à tous.
- **Samedi 19 juin et dimanche 20 juin 2021 :**
Fête du village, feu d'artifice, vide grenier.
- **Samedi 24 juillet 2021 :** Marché festif.
- **Dimanche 1er août à 14h :**
Concours de pétanque.
- **Dimanche 21 novembre 2021 à 14h :** Loto.

N'hésitez pas à venir participer à l'Assemblée générale du vendredi 12 février à 20h à la maison des associations. Nous avons besoin des idées et des compétences de chacun.

En attendant nous vous souhaitons une bonne année 2021 et surtout une bonne santé. Prenez soin de vous et de ceux qui vous sont chers.

Rejoignez-nous sur notre page facebook : **Comité des fêtes de Javerdat.**

Le bureau

23

A.C.C.A



24

L'ACCA en ce début de saison doit lutter contre une forte population de sangliers qui dévaste maïs et prairie... Nous en avons déjà prélevé seize dont trois beaux sujets de plus de 100 kilos et espérons continuer à ce rythme pour contenter les agriculteurs.

La chasse est également touchée par le COVID-19 qui nous restreint pour la chasse

des petits gibiers. Seules les espèces dites nuisibles peuvent être chassées de façon « normale ».

La pandémie affecte aussi nos manifestations qui ont dû être annulées en mai dernier ; nous espérons donc pouvoir maintenir les prochaines et que vous répondrez présent.



L'arbre et l'Abeille

25

L'association a suspendu l'ensemble de ses activités et rendez-vous afin de respecter les consignes liées à la Covid-19.

Nous devons réaliser des interventions : le 17 novembre au ciné bourse avec un film débat « Honey land », le 28 novembre avec une présentation de l'habitat de l'abeille auprès des artistes céramistes du Limousin, mais toutes ont été annulées.

Le marché de Noël auquel nous sommes conviés tous les ans, est d'ores et déjà annulé.

Toutes ces interventions sont importantes pour la vie de l'association et nécessaires pour expliquer que cet insecte sociable est le meilleur révélateur d'une nature en perte et de la dégradation de notre environnement.

« Peut-être pourrions-nous apprendre de la performance des abeilles pour l'appliquer à nos institutions ».

Mickaël O'Malley

De nouveaux apiculteurs se sont intégrés pour participer aux différentes interventions tant au niveau du travail sur le rucher que lors de la récolte. Nous espérons pouvoir répondre aux nouvelles inscriptions et pouvoir présenter l'apiculture dans son ensemble pour la prochaine année.

Nous avons cependant pu, grâce à nos amis sur place, veiller à la bonne activité du rucher. Il est encore un peu tôt pour avoir une analyse de l'impact de ce premier confinement sur les abeilles et de cette longue période sans nos interventions.

Nous avons cependant effectué des visites, les plus simples possibles et laissé les abeilles profiter au maximum d'une nature apaisée et libérée des contraintes humaines. Les conditions climatiques du printemps et de l'été ont favorisé le travail des abeilles ainsi que la récolte importante de pollen et de nectar.

La récolte du rucher municipal s'est effectuée en deux temps car il nous fallait éviter de laisser un miel à base de colza altérer la deuxième récolte à dominante de ronces et de châtaignier. L'ensemble de ces récoltes sur les ruches en production est proche des 25 kg ce qui est dans la moyenne régionale : récolte dont une partie a été remise à la municipalité et une autre mise à la disposition de l'office de tourisme.

Nous avons eu une forte demande de miel de la Valette, les habitants du village, que nous avons croisés nombreux au printemps, nous témoignent ainsi leur soutien à notre action.

Ch. Vigneron

Les Amis de Javerdat

Compte-tenu de la situation sanitaire au cours de l'année 2020, les festivités prévues le 29 août, à l'occasion des 50 ans de l'association, ont dû être annulées, à notre grand regret.

Il n'y a donc eu, ni assemblée générale ni repas. Pour 2021, les dates des 28 et 29 août ont été retenues ; nous aurons l'occasion d'en reparler.

Le doyen de la commune, Antoine Hivernaud, nous a quittés début septembre dans sa 104ème année. Il a été le premier président des Amis de Javerdat en 1970. Il

était l'organisateur des voyages, des repas, des petits journaux. Il se faisait un point d'honneur d'en effectuer une partie de la distribution. L'association comptait à ce moment-là entre 120 et 130 adhérents. Il tenait absolument à maintenir ce lien avec les natifs de Javerdat, et ceux ayant des racines, mais qui vivaient en dehors de la commune pour des raisons professionnelles ou familiales.

Il a assumé cette fonction avec simplicité, compétence, efficacité et gentillesse avant de passer le relais à Michel Thomas, en 1987.

26

La voix de Javerdat

L'association « La voix de Javerdat » a été créée en septembre 2019 pour permettre à tous les habitants de Javerdat d'être informés le plus précisément possible sur le projet éolien de la commune et leur permettre de faire entendre leur voix concernant ce projet.

Le 6 novembre 2020, le conseil municipal a fait le choix de l'implantation d'un parc éolien de 3 éoliennes de 200 m de haut. Ces éoliennes, si elles voient le jour, seront les plus imposantes jamais installées en France à ce jour. Elles auront un impact inévitable sur la vie des habitants de la commune pour plusieurs décennies.

Avant de prendre sa décision, le conseil municipal n'a pas souhaité consulter les habitants de la commune ce que regrettent les membres de notre association.

La société ESCOFI porteuse du projet peut désormais initier un processus administratif auprès de la Préfecture de la Haute-Vienne pour obtenir l'autorisation d'installer et d'exploiter ces éoliennes. Ce proces-

sus comprendra notamment une enquête publique, dernière étape essentielle pour permettre aux habitants de la commune de s'exprimer. Cette enquête devrait se tenir entre la fin du printemps et l'été 2021.

L'association la voix de Javerdat mettra à profit les mois restant avant l'enquête publique pour continuer d'aller à la rencontre des habitants de la commune et leur permettre d'exprimer leur avis.

Par ailleurs, l'association envisage de s'appuyer sur les médias locaux pour relayer efficacement les informations qu'elle aura pu collecter auprès des habitants.

Si vous souhaitez obtenir davantage d'informations sur l'association, n'hésitez pas à nous contacter (soit par mail lavoixdejaverdat@gmail.com, soit par téléphone au 06-21-80-08-90)

Marc DRUTEL pour La Voix de Javerdat



Association Javerdat Jeunesse

Après l'avoir espéré tout l'été, nous avons eu la joie de nous retrouver pour notre AG le 8 septembre et commencer notre gym début octobre.

A la mise en place du couvre-feu, nous avons essayé de nous réorganiser afin de poursuivre mais de nouveau, nous avons été arrêtés, comme tout le monde, à l'annonce du nouveau confinement !

Le contexte très particulier décrit la dernière fois s'éternise... il nous faut, comme tous, prendre notre mal en patience !

Le chômage partiel que nous avons mis en œuvre au premier confinement nous permet de maintenir la rémunération de

Delphine jusque fin novembre, ensuite nous ferons une nouvelle demande si le confinement devait perdurer. Cependant, comme beaucoup, nous aimerions pouvoir reprendre en décembre !

Mais nous gardons le moral et si pour certains il y a le télétravail, pour d'autres, c'est la télégymp !

Encore quelques mots pour souhaiter que vous et vos proches vous portiez au mieux et vous souhaiter malgré tout, une bonne fin d'année et surtout une meilleure année 2021,

Le bureau

27



C'est dans un contexte particulier qu'AS DANSE a fait sa reprise fin septembre !

Malgré un contexte sanitaire rigoureux toute l'équipe s'est retrouvée dans la joie et la bonne humeur !

Nous tenons à remercier tous nos adhérents ainsi que leurs familles pour leur fidélité, pour le respect des règles d'hygiène et de distanciation.

Nous remercions également la mairie de Javerdat pour sa disponibilité et nous avoir permis de reprendre dans de bonnes conditions !

Cette année AS DANSE a gardé la même formule que l'an passé:

- minis de 4 à 6 ans : jeux et danse. Le vendredi de 17h45 à 18h30.

- jeunes : de 7 à 12 ans : la danse dans tous ses états. Le samedi de 10h à 11h.

- ados: à partir de 12 ans: danse et stretching. Le mercredi de 18h à 19h

- adultes : -les samedis de la danse (danse fitness/aeromove). Le samedi de 11h à 12h15.

- Renfo (renforcement musculaire, gainage). Le mercredi de 19h à 20h.

Nouveauté ! Une séance de marche d'une heure environ le mercredi et/ou le samedi !

Pour tous renseignements n'hésitez pas à nous contacter !

Audrey: 06 85 57 44 48

Jenny: 06 64 98 70 65

En espérant pouvoir retrouver ses adhérents très bientôt, toute l'équipe AS DANSE vous souhaite d'agréables fêtes de fin d'année.

Prenez soin de vous !



Le Biblion

L'assemblée générale du Biblion a eu lieu le 30 septembre 2020 en présence de M^{me} le maire.

A l'ordre du jour : le bilan de l'année et le renouvellement du bureau.

Le bilan de l'année

Le bilan financier présenté a été accepté à l'unanimité.

La présentation du bilan des activités a permis de constater que la majorité de nos adhérents ont plus de 65 ans, la fréquentation stagne.

Avec les enfants de l'école, les activités se déroulent dans de bonnes conditions, les groupes sont encadrés par des bénévoles assidus.

Pour offrir un choix de thèmes de lecture plus varié, de nouveaux livres ont été acquis et la convention avec la médiathèque de St Junien renouvelée.

Depuis le mois de mars, le fonctionnement est perturbé par l'épidémie de la Covid-19.

Renouvellement du bureau

Madame Combeau Sandra, présidente du Biblion et Madame Faure Béatrice, secrétaire, ont fait part de leur démission pour raisons personnelles.

Un nouveau bureau a été constitué :

Présidente d'Honneur : M^{me} Dardilhac Annie,

Présidente : M^{me} Vallat Josette,

Vice présidente : M^{me} Mavaleix Patricia,

Trésorière : M^{me} Daganaud Odette,

Secrétaire : M^{me} Lars Noëlle.

Membre actif : M^{me} Faure Béatrice

Dans l'attente de jours plus rassurants, l'équipe du Biblion vous souhaite de bonnes fêtes.

Heures d'ouverture :

- Pour les « adultes » : le premier mardi de chaque mois de 14h30 à 16h30 et le troisième vendredi de chaque mois de 16h30 à 17h30

L'adhésion pour l'année est maintenue à 5 €.

- Pour les élèves : un rendez-vous est pris avec les enseignantes pendant le temps scolaire.

Les emprunts sont gratuits pour tous les enfants de l'école.

28

APE

Cette année, beaucoup de manifestations ont été programmées pour animer la vie de nos écoles et celle de nos enfants. Après un premier regroupement qui a été une franche réussite, Dame COVID est de nouveau venue semer la zizanie dans notre belle organisation...

En effet, la crise sanitaire touche de plein fouet la France, les écoles ont de nouveaux protocoles... A l'APE, nous essayons, comme toute association, de faire le maximum. Il faut oser et innover.

Pour l'heure, nos premières activités se déroulent avec quelques aménagements et ça marche ! La fête du pain, le 4 octobre dernier, a été un franc succès. L'opération de vente de sapins peut perdurer et la vente de sacs en coton avec les petits dessins de nos enfants pour la fin d'année plaît aux parents.

Nous espérons que ces deux opérations nous permettront de compenser l'annulation du Marché de Noël ou le décalage à une date ultérieure non fixée du lâcher de ballons du Téléthon.

A ce jour, le loto des écoles du 31 janvier 2021 ou la boom des enfants du 6 mars nous semblent également compromis mais nous réfléchissons à des alternatives...

Nous nous retrouverons quoiqu'il arrive, début avril pour la vente de chocolats de Pâques, au détour d'une petite randonnée pédestre ou vélo le 2 mai et pour toutes les fêtes du mois de juin.

A très vite !



Vous pouvez nous suivre , nous rejoindre ou nous aider par le biais de notre page Facebook APE du RPI Cioux-Javerdat ou par mail, apecieuxjaverdat@gmail.com

29



ADN



30

A peine repartis, déjà arrêtés

C'est bien une année à part que nous vivons dans un monde en sommeil d'où certains auront du mal à se relever. Commerces fermés, rencontres à huis clos, championnats stoppés, associations à l'arrêt, le monde est en hibernation, quand nous réveillerons-nous et avec quelles conséquences ?

Depuis le début de l'année, la totalité des animations prévues au calendrier d'ADN a été annulée et à l'heure où sont écrites ces lignes avec une reprise de la propagation du virus et un nouveau confinement, nous sommes dans l'expectative totale.

A la demande de nos adhérents, nous avons pourtant fait l'effort de reprendre dans le respect des règles sanitaires. Certains ont répondu présents, d'autres se sont abstenus, chacun étant libre de ses décisions. Après six mois d'inactivité, une première randonnée a rassemblé une trentaine de personnes puis une deuxième, vingt cinq. Le couperet tombe pour la deuxième fois : nouveau confinement avec toutes les conséquences que cela peut avoir. Nouvel arrêt et pour combien de temps ?

Cependant, cette pandémie a eu au moins un point positif : chacun s'est rendu compte que la marche est un moyen d'échanges et d'évasion indispensable. Durant cette période, des groupes se sont constitués par affinité ; ils ont marché régulièrement sur des circuits qu'ils ont eux-mêmes prospectés et découverts. Ainsi, se sont mis en place des calendriers virtuels, certains marchant le jeudi, d'autres le mercredi, certains deux à trois fois par semaine. Avec ce nouveau confinement et la règle du déplacement dans une zone ne dépassant pas le Kilomètre de rayon et dans la limite d'une heure quotidienne, tout devient plus difficile voir impossible.

L'espoir faisant vivre, souhaitons que 2021 voit la reprise de toutes nos activités et qu'à nouveau nous puissions organiser la randonnée EMUL sur les chemins de Javerdat, la Gant'rando, la balade et le repas des Potirons et toutes les animations conviviales qui font le bonheur de nos adhérents.

Nous sommes en manque.

Restons sereins en attendant des jours meilleurs.



Marchàpied



31

Nous savons tous que pratiquer une activité physique régulière, c'est bon pour la santé. Les moments difficiles que le monde traverse nous démontrent davantage à quels points la solidarité et le bien-vivre ensemble sont des valeurs essentielles à notre épanouissement personnel.

Il est temps de randonner ou de longer à nouveau avec les membres de Marchàpied, de retrouver et partager nos moments conviviaux, d'entretenir ce lien social qui font la richesse de notre communauté associative... au cœur des environnements naturels qui nous ont tant manqués !

Au sein de Marchàpied, vous pouvez pratiquer les activités de marche et de randonnée sous différentes formes !

Rando Douce : Distance modérée, Allure modérée, Convivialité assurée.

La Rando Douce permet, à toutes et tous, de pratiquer l'activité sportive préférée des français et de maintenir son activité physique tout en alliant nature, convivialité et sécurité.

Rando Santé® : Moins loin, Moins vite, Moins longtemps.

Marchàpied, club labellisé Rando Santé®, offre une pratique adaptée à la condition physique de chacun, des sorties régulières associant efforts physiques et plaisir.

Nouveauté 2020 !

Marche Aquatique – Longe côte :

La Marche Aquatique, appelée aussi Longe Côte, est une activité sportive et de loisir qui consiste à marcher en mer, ou en milieu

lacustre, avec un bon niveau immersion (BNI) situé entre le nombril et les aisselles avec ou sans ustensile de propulsion (pagaie, plaquettes, long-up...) sur un itinéraire reconnu et adapté.

La pratique de la Marche Aquatique permet de renforcer musculairement tout le corps puisqu'on utilise les bras et les jambes dans le déplacement. Elle accentue le retour veineux, elle améliore les postures liées à l'équilibre et l'endurance. Elle soulage également les contraintes articulaires puisqu'on évolue dans l'eau. Elle est accessible à tout le monde, sportifs ou non, jeunes ou plus âgés... que l'on sache nager ou pas.

Bienfaisante et relaxante, la Marche Aquatique se pratique sur un itinéraire adapté, reconnu et testé par un animateur diplômé, en toute sécurité. L'activité peut se pratiquer toute l'année à condition de se doter d'un équipement adéquat (location du matériel possible au sein du club).

Le dimanche 25 avril 2021, sur votre commune, l'association assurera la logistique du Rando Challenge Départemental. Profitez de cette manifestation pour venir découvrir une autre façon de randonner en famille et/ou entre amis.

Renseignements au 06 06 66 43 17 et marchapied87@gmail.com

Site : marchapied87.fr



Le POL Baseball

Le POL Baseball Haute-Vienne subit la crise du COVID19 comme tout le monde, heureusement personne n'a été touché. Tous les championnats ont été annulés.

Cette crise a révélé beaucoup d'initiatives collectives mais aussi individuelles, notre organisation en termes de communication a progressé pour atteindre 7000 vues sur la page Facebook du POL Baseball Haute-Vienne ainsi que nos réunions de travail qui sont réalisées par visioconférence. Outre ces côtés positifs où nous continuons à travailler, il est évident que la fermeture du club pendant ce nouveau confinement et donc l'accueil de nos matchs, de nos tournois ont engendré des pertes financières importantes. Nous devons revoir nos ambitions de développement 2021 à la baisse et trouver d'autres moyens de ressources.

La reprise du sport : Nous avons travaillé avec notre Fédération sur l'élaboration des protocoles sanitaires à mettre en place pour la reprise, validée par la municipalité. Elle aura lieu en décembre pour les jeunes et hélas sans date pour les adultes. Cette reprise progressive de notre sport consistera en une remise en forme, avant de reprendre le chemin des compétitions, nous l'espérons, en mars.

Le projet de la création du Ball-Park sur Javerdat est en route. Nous remercions la Municipalité de Javerdat pour le temps et le travail alloués au projet. Elle porte un intérêt tout particulier à l'accès d'un sport différent, permettant un choix sportif plus important pour ses administrés en milieu rural. L'idée de rendre ce nouveau lieu sportif, utile à la société et à notre club, rentre complètement dans notre nouveau plan de développement pluriannuel.

La mise en accessibilité d'un terrain pour personne en situation de handicap donnera une importance particulière à ce projet, permettant de faire émerger un concept nouveau en France pour le Baseball.

Outre un lieu de pratique sportive, le projet est rattaché à un véritable projet de développement rural, un lieu de sociabilisation et de vie associative. La création d'un club house dans les prochaines années sera pour nous la finalité du projet.

Après ce confinement, vous avez envie de vous essayer au Baseball, au Softball, au Baseball5 et vous vous dites, ce n'est pas pour moi, c'est compliqué, j'y comprends rien... Le baseball c'est simple, c'est frapper, courir à son rythme, attraper la balle et la lancer comme vous pouvez.

Vous voyez c'est facile !

Chez nous, vous venez quand vous pouvez, quand vous voulez et dans une bonne ambiance. Vous pouvez faire de la compétition ou du sport en loisir, c'est vous qui choisissez.

Les horaires pour nous rejoindre et essayer !

- Lundi (Baseball5) de 17h30 à 19h à Veyrac terrain multi-sports près de l'école
- Mercredi (Baseball) de 19h à 21h à Javerdat pour les adultes et les + de 15 ans. Par temps de pluie gymnase d'Oradour sur Glane
- Mercredi (Baseball5) de 14h/16h à Saint Gence - Vendredi (Baseball5) de 17h30 à 19h à Saint Gence
- Vendredi (Baseball5) de 19h à 21h à Javerdat pour les adultes et les + de 15 ans. Par temps de pluie gymnase d'Oradour sur Glane.
- Samedi (Baseball/Baseball5) de 10h à 12h pour les 7/14 ans à Javerdat. Par temps de pluie gymnase d'Oradour sur Glane.

Renseignements :

Jean Marie BOULAY au 06 82 93 39 74

Mail : osgor.baseball@gmail.com

Facebook : POL Baseball Haute-Vienne

COMMUNIQUÉ DE L'ASSOCIATION

« Par ici la bonne soupe »

Voilà un an déjà que l'association « Par ici la Bonne Soupe », association de consommateurs basée à St Christophe, a créé avec deux autres associations, le CIVAM et Charmille, le « Comptoir des Lions » dont le siège social et la boutique sont à St Maurice des lions.

Le comptoir des lions propose des commandes en ligne de produits locaux à majorité biologique et toujours répondant à notre charte de qualité. 40 producteurs sont partie prenante de l'association gérée par une collégiale ;

Le comptoir fonctionne avec une équipe de bénévoles, consommateurs et producteurs, qui donnent de leur temps en fonction de leur contrat d'engagement. En plus des commandes en ligne, nous disposons d'une boutique au 2 rue du commerce à St Maurice des Lions.

Au delà des produits locaux, nous proposons des produits du monde bio et équitables. Nous avons voulu que le panier commandé soit le plus complet possible afin de satisfaire au mieux la demande des consommateurs, limiter les déplacements et favoriser au maximum les produits des artisans et des producteurs locaux. Vous trouverez sur notre site et dans la boutique :

- de la viande, (porc, bœuf, mouton) charcuterie, volailles (poulets, canards, pintades)
- des légumes
- des fromages, (chèvres, vache et brebis au printemps), lait, crème, fraîche, glaces
- des pains de toutes sortes
- des bières, jus de fruits, vins, conserves, soupes, confitures, pesto, miel, biscuits, etc.
- des fruits d'Espagne : mandarines, avocats, mangues, citrons, oranges, grenades etc.-
- du textile
- des cosmétiques, des produits d'entretien ainsi que les produits du monde équitable comme du chocolat, du café, du riz, du sucre, des épices, du sel

et bien d'autres produits de Charente (l'huile tournesol, produits secs comme les lentilles, pois cassés, farine, ...)

Un petit tour sur le site s'impose :

www.lecomptoirdeslions.fr

Nous avons également une page FB :

Le Comptoir Des Lions

Le fonctionnement du site internet est simple : Chaque JEUDI, les producteurs apportent les commandes faites par internet du vendredi matin 9h au mardi soir 23h. Les bénévoles préparent les paniers pour chaque consommateur et la distribution finale se fait en 3 points :

- A la boutique de Saint-Maurice-des-Lions de 16h30 à 19h30
- Alloue place du maquis Foch de 17h30 à 19h30
- A Bussière Boffy Aux Rivailles de 17h30 à 19h30

La boutique est également ouverte le vendredi soir de 16h 30 à 19h 30.

Les commandes se font, en ligne sur le site : www.lecomptoirdeslions.fr

Tél : 06 73 86 30 74 - 05 45 31 88 31 (le jeudi uniquement l'après midi)

En plus d'avoir la satisfaction de réjouir nos palais par de très bons produits, nous avons aussi celle de participer à l'installation et au maintien d'une agriculture paysanne de taille humaine, et de qualité.

En ces temps d'interrogation sur la santé de notre planète et de ceux qui l'habitent, la démarche du « Comptoir des lions » répond parfaitement à nos attentes de produits sains et éthiques.

Au plaisir de vous retrouver parmi nos consomm'acteurs et qui sait, parmi aussi nos amis(es) bénévoles ; vous serez toujours les bienvenus pour aider et soutenir les équipes de distributions et d'organisation !

Catherine (membre de la collégiale)

Planning des associations

Dimanche 31 janvier

Loto de l'APE à Cieux

Mardi 2 février

Assemblée générale des Jeunes d'Antan
à 14h30

Vendredi 5 février

Assemblée générale de Saint-Blaise 19h

Samedi 6 février

Messe de la Saint-Blaise à 18h30

Dimanche 7 février

« Jeuxverdat » jeux de société
ouverts à tous 14h

Vendredi 12 février

Assemblée générale du comité des fêtes 20h

Samedi 6 mars

Boum de l'APE

Samedi 13 mars

Concours de belote du Comité des fêtes 20h

Samedi 20 mars

Assemblée générale de
l'Arbre et l'Abeille

Samedi 27 mars

Boum des jeunes. AS danse

Dimanche 11 avril

« Jeuxverdat » jeux de société
ouverts à tous 14h

Sam 24 et dim 25 avril

Rando Challenge Marchapied

Dimanche 2 mai

Rando APE

Vendredi 14 mai

Assemblée générale de l'ACCA

Mercredi 19 mai

BIP : « Les dangers de la lecture » 18h30

Dimanche 23 mai

Repas grillades ACCA

Sam 19 et dim 20 juin

Fête du village, feu d'artifice et vide-grenier

Samedi 24 juillet

Marché festif, à partir de 17h

Dimanche 1^{er} août

Concours de pétanque du
Comité des Fêtes

Sam 28 et dim 29 août

Assemblée générale et
repas des Amis de Javerdat. 50 ans.

Vendredi 10 septembre

Assemblée générale de l'AS danse 19h

Mardi 14 septembre

Assemblée générale Javerdat Jeunesse 20h

Samedi 18 septembre

Journées du patrimoine :
visite guidée de l'Eglise

Dimanche 3 octobre

Rando VTT et pédestre des Mégalithes.

Dimanche 3 octobre

Loto des Jeunes d'Antan

Dimanche 21 novembre

Loto du CDF

Dimanche 28 novembre

Repas des Aînés